Formules Municipales - No 6614-MST-spécial

Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes



CANADA PROVINCE DE QUÉBEC VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal tenue le jeudi 23 janvier 2014 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

MM

André Lepage,

maire

Serge Deschênes,

conseiller

Julien Normand, Raymond Lavoie, conseiller conseiller

François Girard,

conseiller

Εt

Mme

Dania Hovington,

dir. gén./sec.-trés.

<u>OUVERTURE</u>

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 17 h 30 et vérifie le quorum.

- 1. Ouverture de la session
- 2. Supervision Travaux de réhabilitation du puits P-2 du secteur Pointeaux-Outardes en urgence - Mission HGE inc.
- 3. Travaux de réhabilitation du puits P-2 du secteur Pointe-aux-Outardes en urgence Samson & Frères inc.
- 4. Nettoyage et vérification de la pompe du puits P-2 du secteur Pointeaux-Outardes
- 5. Période de questions
- 6. Fermeture de la session

2014-01-025 6053

<u>SUPERVISION - TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PUITS P-2 DU SECTEUR POINTE-AUX-OUTARDES EN URGENCE - MISSION HGE INC.</u>

CONSIDÉRANT

la perte d'efficacité du puits P-2 du secteur de

la Pointe et que celui-ci ne fonctionne plus en

mode automatique;

CONSIDÉRANT QUE

les vérifications effectuées ont permis de constater que le système de traitement était défectueux, de même que le clapet antiretour

sur la pompe du puits;

CONSIDÉRANT QUE

lors du nettoyage des filtres du système de traitement pour le fer, une partie des sédiments est retournée dans le puits et que ce dernier a un débit de seulement 10

guspm;

CONSIDÉRANT QUE

des travaux de réhabilitation du puits P-2 du secteur de la Pointe doivent être réalisés en

urgence;

CONSIDÉRANT

l'offre de services reçue de Mission HGE pour la supervision des travaux de réhabilitation à l'acide du puits P-2 du secteur de la Pointe.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, d'accepter l'offre de service de Mission HGE pour la



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

supervision des travaux de réhabilitation à l'acide du puits P-2 du secteur Pointe-aux-Outardes, au coût de 8 977 \$, plus taxes.

Il est également résolu de prendre le montant du coût des travaux dans le surplus accumulé.

2014-01-026 6054

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PUITS P-2 DU SECTEUR POINTE-AUX-OUTARDES EN URGENCE - SAMSON & FRÈRES INC.

CONSIDÉRANT

la perte d'efficacité du puits P-2 du secteur de la Pointe et que celui-ci ne fonctionne plus en

mode automatique;

CONSIDÉRANT QUE

les vérifications effectuées ont permis de constater que le système de traitement était défectueux, de même que le clapet antiretour sur la pompe du puits ;

CONSIDÉRANT QUE

lors du nettoyage des filtres du système de traitement pour le fer, une partie des sédiments est retournée dans le puits et que ce dernier a un débit de seulement 10

guspm;

CONSIDÉRANT QUE

des travaux de réhabilitation du puits P-2 du secteur de la Pointe doivent être réalisés en

urgence;

CONSIDÉRANT QUE

la firme Samson & Frères inc. effectue des travaux dans le secteur, donc il n'y aura pas de frais pour la mobilisation de la foreuse car

elle est déjà dans le secteur ;

CONSIDÉRANT

l'offre de services de Samson & Frères inc. pour réaliser les travaux de réhabilitation à l'acide du puits P-2 du secteur Pointe-aux-

Outardes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter l'offre de Samson & Frères inc. pour réaliser les travaux de réhabilitation à l'acide du puits P-2 du secteur Pointe-aux-Outardes, au coût de 18 875 \$, plus taxes.

Il est également résolu de prendre le montant du coût des travaux dans le surplus accumulé.

2014-01-027 6054

NETTOYAGE ET VÉRIFICATION DE LA POMPE DU PUITS P-2 DU **SECTEUR POINTE-AUX-OUTARDES**

CONSIDÉRANT QUE

des travaux de réhabilitation du puits P-2 du secteur de la Pointe doivent seront réalisés en urgence;

CONSIDÉRANT QUE

la pompe du puits P-2 devra être nettoyée et vérifiée, ainsi que les clapets antiretour, avant de la remettre en fonction après la réhabilitation du puits.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'autoriser un montant de 2 000 \$ pour la vérification et le nettoyage de la pompe, et les clapets antiretour, avant de la remettre en fonction après la réhabilitation du puits du secteur de Pointe-aux-Outardes.

Formules Municipales - No 6614-MST-spécial

Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes



PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2014-01-028 6055

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par la conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée; il est 17 h 41.

DIRECTRICE GÉNÉRALEZ SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code

municipal.

